



Communiqué de Zoé Services, paru le 09 / 07 / 2008

Encore une innovation de l'entreprise ZOE SERVICES!

Même dans les services, la fidélité est importante, c'est pourquoi Zoé crée la surprise en concevant une carte de fidélité.

Afin de fidéliser notre clientèle, nous avons souhaité trouver un moyen motivant, pour récompenser ces derniers. La solution retenue fut donc la carte de fidélité.

Cette carte est gratuite, et est fournie à la demande du client. Le principe est simple, plus notre client consomme des services, plus il cumule des points. Ces points lui permettent de gagner des chèques cadeaux services à valoir sur d'autres prestations.

Dès que le client demande la carte Zoé, un courrier explicatif est envoyé avec celle-ci. Zoé Services offre 20 points dès l'obtention de cette carte. Cette date d'entrée est mémorisée et un cadeau sera remis à cette date chaque année par Zoé Services.

Cette carte permet aux clients d'être informés par Zoé sur les nouveautés et de bénéficier d'offres promotionnelles et de conseils personnalisés tout au long de l'année.

Zoé Services est une fois de plus innovante, car c'est la première société de services à la personne à proposer une carte de fidélité à ses clients.

La carte Zoé Services vise à apporter plus de confort, plus de conseils personnalisés, plus d'avantages à ses clients.

Dans le cadre de son développement, Zoé Services souhaite privilégier un service client de qualité et choisi de mettre la satisfaction du client au coeur de ses préoccupations.



*: www.qualicert.fr 94 CACHAN, référentiel SAP

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous retrouver sur notre site:
www.zoeservices.com,

Vous pouvez aussi nous contacter par mail: zoeservices@aol.com

ou par téléphone/ fax au 0811.46.28.70 (prix d'un appel local).

Contact: Camille JANNIN

Source: Zoé Services